

CLIMATE INVESTMENT FUNDS

CTF/TFC.15/3
19 avril 2015

Réunion du comité du CTF
Washington
Mardi 12 mai 2015

Point 3 de l'ordre du jour

RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL DU CTF (RÉSUMÉ)

DÉCISION PROPOSÉE

Ayant examiné le *Rapport d'activité semestriel du CTF* (document CTF/TFC.15/3), le Comité du CTF prend note de l'avancement des activités du CTF. Le Comité note par ailleurs le déficit de ressources anticipé et l'impact potentiel de celui-ci sur les projets et programmes en cours d'élaboration dans le portefeuille du CTF, ainsi que sur le maintien et l'intensification de l'effort déployé pour aider les pays en développement à accéder aux flux de financements de l'action climatique. Le Comité prie instamment les pays en mesure de le faire de consentir des ressources supplémentaires au CTF.

I. INTRODUCTION

1. Le rapport présente un bilan du Fonds pour les énergies propres (CTF), du portefeuille de programmes et projets financés par le CTF au titre des plans d'investissement approuvés, ainsi que des activités connexes. Il couvre la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2014.

II. DOSSIERS STRATÉGIQUES DU CTF

Situation des ressources et prévision de déficit

2. Le CTF court le risque d'un déficit de ressources à compter de décembre 2015. En supposant que les paiements et projets/programmes du portefeuille du CTF respectent le calendrier imparti, le déficit total de financement se montera à 313,22 millions de dollars d'ici la fin de l'exercice 16. Les plans d'investissement de six pays (Afrique du Sud, Colombie, Égypte, Inde, Indonésie et Nigéria), le programme d'énergie solaire concentrée de la région MENA et les programmes dédiés au secteur privé (PDSP) seront affectés par le montant du déficit de financement. Dans certains cas, cela représente une proportion non négligeable de l'allocation indicative totale à financer au titre des plans et programmes d'investissement approuvés.

3. Le déficit de ressources anticipé au titre du CTF contribue à restreindre l'effort fourni par les banques multilatérales de développement (BMD) pour aider les pays bénéficiaires à accéder aux financements de l'action climatique. Parallèlement, le déficit influence négativement la rétention des capacités institutionnelles au sein des BMD et des pays bénéficiaires pour l'élaboration et la mise en œuvre des projets financés par le CTF. Ces prévisions de déficit interviennent alors même que les équipes des BMD, les pays bénéficiaires et les promoteurs privés participent plus activement au CTF par l'élaboration de programmes et de projets.

Gestion des savoirs

4. Les connaissances et les apprentissages en rapport avec le CTF ont été axés sur les leçons de l'expérience tirées de deux technologies clés appuyées par le CTF : l'énergie solaire concentrée (CSP) et l'énergie géothermique. Face à l'accroissement du portefeuille des CIF (CTF et SREP) dédié à l'investissement dans l'énergie géothermique, l'étude sur l'Initiative en faveur des politiques climatiques (CPI) a été réalisée en vue d'analyser l'utilisation efficace des fonds publics pour promouvoir le développement de l'énergie géothermique. La méthode d'approche suivie pour cela se fonde sur les études de cas et dialogues menés dans le cadre du programme d'énergie solaire concentrée. Trois études de cas sur l'énergie géothermique (relatives à des projets en Turquie, au Kenya et à l'opération de Sarulla promue par le secteur privé et financé par le CTF en Indonésie) seront publiées et les enseignements s'y rapportant seront partagés au cours des mois à venir.

III. SITUATION DU CTF

5. Le CTF entame sa septième année d'activité depuis sa création en 2008. Les promesses et contributions au CTF se montent au total à 5,341 milliards de dollars dont 5,154 milliards de dollars (soit environ 97 %) de contributions versées.

6. À ce jour, le Comité du Fonds fiduciaire a approuvé 16 plans d'investissement dont 15 plans nationaux et un programme régional, pour une allocation indicative totale de 5,58 milliards de dollars de financements du CTF à 111 projets et programmes. Au total, 19 pays participent au CTF. En plus de ces plans d'investissement, le Comité du Fonds fiduciaire a approuvé deux phases de programmes dédiés au secteur privé assortis d'une allocation indicative de 508,5 millions de dollars pour 23 sous-programmes (opérations du secteur privé) et/ou projets (opérations du secteur public) recouvrant six programmes : énergie géothermique, mini-réseaux, financements mezzanines, efficacité énergétique, électricité solaire photovoltaïque et premières phases de production d'énergie renouvelable. Le portefeuille du CTF comprend au total 134 projets et programmes avec une allocation indicative de 6,09 milliards de dollars de financements.

7. Au 31 décembre 2014, quelque 4,1 milliards de dollars de financements du CTF couvrant 77 projets et programmes (y compris quatre du programme dédié au secteur privé) étaient approuvés par le Comité du Fonds fiduciaire. Sur ce total, 58 projets et programmes d'une valeur de 3,26 milliards de dollars ont été approuvés par les BMD respectives. Les 77 projets et programmes devraient permettre de mobiliser 37,2 milliards de dollars en cofinancement auprès des gouvernements, des BMD, du secteur privé, des organismes bilatéraux et d'autres sources.

Bilan actualisé sur le CTF depuis le dernier rapport

8. Le financement de 72 % des allocations indicatives a été globalement approuvé par le Comité du Fonds fiduciaire pour les 16 plans d'investissement nationaux et régionaux retenus, contre 19 % pour les programmes dédiés au secteur privé. Le taux d'approbation combiné des financements s'élève à 67 %. Depuis le dernier rapport d'activité semestriel, l'Ukraine a atteint 100 % d'approbation (rejoignant à ce niveau le Mexique, le Maroc et la Thaïlande), alors que la Colombie, l'Égypte et l'Inde restent au même niveau d'approbation, entre 46 et 56 %. Avec 10 %, le Nigéria continue d'afficher le taux d'approbation le plus faible.

Approbation du financement des projets et programmes

9. Depuis le dernier rapport et durant la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2014, le Comité du Fonds fiduciaire a approuvé au total 226,53 millions de dollars de financements au titre du CTF pour sept projets et programmes. Il s'agit en l'occurrence de quatre projets du secteur public (157,38 millions de dollars) et de trois programmes du secteur privé (69,15 millions de dollars). Six projets et programmes d'une valeur de 250,79 millions de dollars ont été approuvés par les BMD.

10. Pour le reste de l'exercice 15 (mars à juin 2015), les BMD prévoient soumettre 21 projets et programmes au CTF pour un financement total de 507 millions de dollars. Onze (11) de ces projets et programmes relèvent de plans d'investissement à l'échelle nationale et

régionale (326 millions de dollars) et 10 du programme dédié au secteur privé (181 millions de dollars).

Décaissements

11. Dans la période de juillet à décembre 2014, les décaissements au titre du CTF ont considérablement augmenté, passant de 210,9 millions de dollars à 302,6 millions de dollars pour la période de six mois allant de janvier à juin 2014. Au total, les décaissements au titre du CTF s'établissaient à 1 137,6 millions de dollars au 31 décembre 2014.